

## Les élections aident-elles à la consolidation de la démocratie en Afrique ?

Palm Domba Jean-Marc  
CNRST (Burkina Faso)

**Résumé :** A partir des années 1990, l'Afrique a connu un renouveau démocratique. Mais la démocratie a été cantonnée aux seules élections. Celles-ci, moment culminant de toute démocratie, ont été sur le continent, sources de conflits sociaux, voire de guerres civiles, au point que lorsqu'un pays africain entre en phase électorale, tout le monde retient son souffle. Nul ne sait si elles seront transparentes, encore moins si les acteurs accepteront le verdict annoncé. De même, les institutions sensées garantir la fiabilité des scrutins (CENI) souffrent elles-mêmes d'un grand discrédit. Les élections, au lieu d'être la création de conditions pour la résolution des conflits internes, deviennent le moyen de leur continuation. Pour remédier à cette situation, de vrais débats sont nécessaires. Il faut aussi évaluer la démocratie, non plus seulement à l'aune des moments électoraux, mais dans la durée des fonctionnements sociaux et des relations entre l'Etat et la société.

**Mots-clés :** 1990- renouveau démocratique- élections- démocratie- CENI- conflits sociaux guerres civiles-débats-fonctionnements sociaux-relations Etat et société.

### Introduction

L'Afrique a connu un renouveau démocratique dans les années quatre-vingt-dix. Tous les pays du continent organisent, à intervalles plus ou moins réguliers, des consultations électorales pour choisir ceux qui auront la charge de gérer la « chose publique ». L'année 2011 a ainsi connu une vingtaine d'élections présidentielles ou législatives (Centrafrique, Niger, Tchad, Bénin, Nigéria, Cameroun, Liberia, Gabon, Mauritanie, Cap-Vert, etc.). Ces moments, qui théoriquement, doivent concerner le plus d'individus et donner la mesure la moins contestable de leur intérêt pour la

gestion de la cité, sont célébrés comme un des fondements de la démocratie.

Vingt après le renouveau démocratique, force est de reconnaître que les élections en Afrique, moment culminant de toute démocratie, ont été sources de conflits violents, voire de guerre civile (Côte d'Ivoire, Nigeria, République démocratique du Congo et récemment Sénégal). Cette dérive conduit tout le monde à retenir son souffle lorsqu'un pays africain entre en phase électorale : nul ne sait ce qu'il en sortira. Ces élections seront-elles transparentes, les candidats respecteront-ils le verdict des urnes ? La question qui découle de ce constat est : à quoi servent les élections en Afrique ? La démocratie peut-elle être limitée au seul moment électoral parce que pouvant entraîner l'alternance ? En d'autres termes, quel rôle jouent-elles dans l'enracinement du processus démocratique ?

Nous avons tenté de trouver des réponses à cette préoccupation en nous appuyant sur une recherche documentaire : ouvrage généraux (Akinjogbin I., 1984 ; Anyang Nyongso P., 1988 ; Bayart J.F., 1988 ; Sandwidi K., 1981 ; Weber M., 1963, Savonnet-Guyot C., 1986, International IDEA, 1998), des journaux (*Jeune Afrique, Afrique-Asie*), des articles (Madiéga Y. G., 1995 ; Mandawire T., 1995 ; Palm D. J.M., 2003.).

Pour traiter ce sujet, nous analysons d'abord le processus de démocratisation en Afrique, ensuite l'exercice de la démocratie et enfin les perspectives.

## 1. Le processus de démocratisation

Jusqu'aux années quatre-vingt-dix, l'Afrique semblait être vouée aux régimes de partis uniques et à ceux pudiquement appelés d'exception, en fait des régimes militaires. Quelques rares exemples de multipartismes ont existé. Ce fut le cas du Sénégal et de la Haute-Volta de 1970-1974 et de 1978 à 1980<sup>1</sup>. La situation était tolérée par les grandes puissances à cause de la guerre froide qui régissait les rapports géopolitiques du monde. La chute du mur de Berlin en 1989, considérée comme la fin de la guerre froide, a engendré un nouveau contexte international. La victoire du camp occidental dans l'affrontement avec l'Est provoqua des poussées émancipatrices en Afrique. Des pays comme la France, qui s'accommodait naguère des dictatures africaines, dut s'enquérir publiquement de la démocratie et des libertés publiques sur le continent africain qui devinrent une conditionnalité de l'aide publique. C'était à la Baule en 1990.

Le discours de la Baule fut le détonateur de la crise des partis uniques et déclencha sur le continent une série de conférences dites nationales et souveraines. Celles-ci ont été la réponse, sous l'impulsion des forces démocratiques internes à chaque pays, à la crise de légitimité et de blocage tant institutionnel qu'économique et social des pays africains. Elles

ont abouti à la rédaction de nouvelles constitutions, à l'instauration du multipartisme et à l'organisation périodique d'élections.

Ces conférences ont été diversement appréciées par les Africains. Selon certains acteurs (société civile et formations politiques), elles n'ont été qu'une manœuvre de la France pour désamorcer la grogne des peuples africains et éviter des bouleversements politiques plus profonds<sup>2</sup>. Ils appuient leur argumentaire par les conclusions de la Conférence de Chaillot (1991) qui est revenue sur la Baule, en préconisant des transitions douces, les conférences nationales étant vues, par les autorités françaises, comme des « déballages » entraînant des désordres et l'anarchie<sup>3</sup>. Les contempteurs des conférences nationales invoquent également le fait que celles-ci n'ont pas favorisé un véritable changement politique dans les pays où elles se sont tenues. Les mêmes hommes politiques sont restés ou sont revenus au pouvoir ; ce fut le cas au Zaïre, Togo, Niger, Bénin, initiateur des conférences nationales.

Pour d'autres, elles ont permis d'instaurer une transition vers un Etat de droit, ce qui est une avancée par rapport à la situation précédente en Afrique. Pour eux, il s'est agi d'un cadre original de rencontre, de concertation, de *fora* où les représentants des principales forces et composantes de la Nation (partis politiques, société civile, Organisations non-gouvernementales, syndicats, hommes de religion et de culte, etc.) ont tenté de nouer le dialogue afin d'examiner et de trouver des solutions, de manière consensuelle et dans le cadre d'une démocratie retrouvée, aux graves problèmes politiques, économiques et sociaux du pays. Ce fut la fin de l'ère des « Pères de la Nation », des « Grands Timoniers » ou « des Pères Fondateurs ». Ces rencontres ne cantonnaient donc pas la démocratie aux seules élections. Elles ont traité de la gouvernance politique et économique ainsi que des droits de l'homme et des libertés publiques. Vingt ans après qu'en est-il ? Quel est l'état des lieux en Afrique ?

## 2. L'état des lieux de la démocratie en Afrique

Le renouveau démocratique en Afrique a engendré une floraison de partis et de formations politiques. On dénombre ainsi des centaines d'organisations politiques dans tous les pays du continent qui se répartissent en partis au pouvoir, partis de la mouvance et opposition. Au Burkina Faso existaient de la fin des années quatre-vingt-dix au début de la décennie deux mille, près de cent douze formations politiques<sup>4</sup>. Ce nombre a augmenté depuis, au gré des scissions, pour avoisiner le chiffre de 160. La Côte-d'Ivoire compte près cent vingt partis<sup>5</sup>. Il est à noter que nombre d'entre eux ne sont que des sigles et ne sont même pas en règle vis-à-vis de la loi. Mais tous prétendent concourir aux élections (présidentielles, législatives et municipales).

La chose principale qui a été retenue de la démocratie en Afrique depuis vingt ans, ce sont **les** élections. Depuis lors, celles-ci ont été régulièrement organisées dans les différents pays, avec des fortunes diverses. Tous se sont dotés de structures devant organiser les consultations électorales (CENI, CEI, CNOE, CENE, CENA, etc.)<sup>6</sup>. Malheureusement, ces institutions sensées garantir la fiabilité des scrutins souffrent elles-mêmes d'un discrédit croissant. Elles sont, selon le pays, de qualité discutable. Dans de nombreux Etats, ces structures sont contestées par certains acteurs politiques, notamment l'opposition et la société civile, parfois par le pouvoir lui-même, comme se fut le cas en Centrafrique<sup>7</sup>. Généralement, elles sont accusées de travailler pour le parti majoritaire et le président en exercice.

Chargées de l'ensemble du processus électoral, on les accuse de tous les maux (manipulation des listes électorales, décompte des voix en faveur des tenants du pouvoir). L'établissement du corps électoral, élément important du processus électoral est très souvent l'objet de désaccords entre les différentes parties. Au Bénin, sa constitution s'est avérée désastreuse pour les élections de 2011. L'opération a, suite à l'absence de consensus, finalement ignoré plus d'un million d'électeurs potentiels, selon les opposants et la société civile<sup>8</sup>.

La proclamation des résultats par cette institution tourne bien souvent à la catastrophe. Les opposants, presque toujours, refusent le verdict annoncé, parce qu'ils doutent de la sincérité du scrutin. Le cas ivoirien, après les élections de novembre 2010 est le plus significatif. Le résultat des élections, contesté par les partisans du parti au pouvoir, le Front populaire ivoirien (FPI) a conduit à des affrontements meurtriers qui causèrent de nombreuses victimes (près de 3000 morts). Au Bénin, la victoire proclamée du candidat Yayi Boni, président sortant, au premier tour, a failli tourner à la catastrophe ivoirienne. Convaincu d'un second tour, et suite à la validation par le Conseil constitutionnel des résultats proclamés par la CENI, le candidat malheureux, Adrien Houngbedji, se proclama président élu à son tour, appelant le peuple béninois à se mobiliser contre ce qu'il nommait « *la liquidation programmée de la démocratie* ». Finalement, le sens de la retenue et de la mesure des Béninois a permis un dénouement heureux de la crise post-électorale. Au Burkina Faso, l'opposition a recouru aux juridictions compétentes (le Conseil constitutionnel) pour contester et l'organisation et les résultats des élections de novembre 2010. Le cas le plus récent a été les présidentielles en République démocratique du Congo (RDC) que le vaincu officiel, Etienne Tshisekedi, a récusé les résultats en se proclamant à son tour président élu. Il s'est même trouvé des opposants, un an après les élections, à se proclamer vainqueur (cas du Gabon avec André Obame, en exemple au cas ivoirien).

Les observateurs internationaux, auxquels les pays africains font de plus en plus appel lors des élections pour juger de la crédibilité du scrutin,

se disent presque toujours satisfaits de son bon déroulement. Leur jugement est presque toujours le même : « *globalement satisfaisantes* ». Parfois ils ne relèvent que des dysfonctionnements mineurs, sans remettre en cause ni le processus, ni les résultats proclamés. Aussi font-ils de plus en plus l'objet des critiques, parfois acerbes, de l'opposition, des organisations de la société civile et des observateurs nationaux qui les trouvent complaisants à l'égard des pouvoirs en place. En effet, les observateurs nationaux dénoncent des fraudes massives, le manque de neutralité de l'administration, des irrégularités dans l'établissement des listes électorales et la distribution des cartes d'électeurs, les mouvements de personnes au cours des opérations de vote et le caractère faussement indélébile de l'encre sensée empêcher les votes multiples. Une de leurs principales critiques concerne les campagnes électorales.

Celles-ci tendent toujours à se caractériser par des meetings au cours desquels sont faites des promesses plus ou moins démagogiques et des attaques des adversaires, par des visites aux notabilités des différentes régions, par des dons en nature ou en « monnaie sonnante et trébuchante », bref, l'achat des consciences (Kpoda, 2002 : 118). Tous les partis mettent l'accent sur des considérations personnelles et/ou identitaires (parenté, ethnies, clans, richesse, etc.) et non sur des programmes et des projets de société. Cela n'est pas étonnant compte tenu de l'analphabétisme dominant, de la faible culture démocratique et de l'indigence de la population. C'est pourquoi un partisan du parti au pouvoir au Burkina Faso se permettait de dire de manière cynique : « *Tant que la misère persistera dans le pays, mon parti est assuré de toujours remporter toutes les élections* ». Ainsi en Afrique on vote pour un « *nom, un sigle, voire pour un animal* » (Blanchet, 1958 : 21).

Les élections, qui doivent créer les conditions pour la solution des problèmes, deviennent la continuation des conflits entre les différentes parties à cause de la polarisation à l'extrême des forces en présence. En effet, les partis au pouvoir ne veulent presque jamais le quitter. Pour se faire, ils utilisent tous les moyens possibles : manipulation de la constitution sous des arguments prétendument juridiques<sup>9</sup>, fraudes massives, manipulations des résultats de vote, recours à l'intimidation et à la violence, utilisation des moyens de l'Etat. On aboutit alors à des scores à la soviétique (80 ou 90%) qui, dans certains cas, résonnent comme l'attente des prochains troubles. Le Burkina Faso, après des élections présidentielles remportées à 80,74% par le président sortant en novembre 2010, a connu, à partir de février 2011 jusqu'en avril de la même année, une grave crise marquée par des mutineries de soldats, des marches de protestation, la détérioration et l'incendie des symboles de la République (mairies, Assemblée nationale, sièges du parti au pouvoir, vols, viols, etc.).

L'opposition est aussi comptable de l'affaiblissement de la démocratie en Afrique. Elle a du mal à s'affirmer parce qu'elle souffre de nombreux problèmes internes qu'elle surmonte difficilement. Les ego de ses

dirigeants sont si surdimensionnés qu'elle peut difficilement se regrouper. Elle se trouve ainsi dispersée dans de nombreuses formations politiques. L'opposition est en effet divisée et hétérogène. Ces clivages, qui se veulent politiques et/ou idéologiques, reflètent souvent des inimitiés personnelles ou sont le choc des ambitions individuelles. Généralement, ces partis se sont formés autour d'une personnalité politique, plus qu'autour d'un projet de société ou tout simplement d'un programme de gouvernement. Le leader en devient pratiquement le « propriétaire ». Cela explique les difficultés à nouer des alliances qui leur permettraient de concurrencer valablement le parti au pouvoir<sup>10</sup>.

De même, l'opposition peine à présenter un programme crédible aux populations. Sa logique semble être celle du « ôtes toi que je m'y mette ». Aussi, pour remettre en cause la légitimité des consultations, elle est bien souvent réduite à se retirer du scrutin et à prôner le boycott. Tous ces faits donnent l'impression que la classe politique dans son ensemble, l'opposition en particulier, a des chefs de partis qui, en raison de leurs calculs égoïstes, sont prêts à toutes les compromissions. Les populations ont alors le sentiment de vivre des mascarades électorales.

Elles se perpétuent à cause de l'attitude des acteurs internationaux qui font des choix au nom du réalisme et de la stabilité. En réalité, ils défendent leurs intérêts économiques ou politiques dans telle ou telle partie du continent. Ils en viennent ainsi à éliminer ou à réduire aux acquêts, au nom du réalisme, les standards, notamment sur les élections. Les principes sont ainsi allègrement moqués. Le Soudan, l'Éthiopie et la Centrafrique nous offre des exemples de l'attitude des grandes puissances. Dans le premier pays, le référendum sur l'autodétermination ne fut pas un modèle du genre. Ici, on n'a pas jugé les élections pour ce qu'elles étaient. Ce qui était historiquement important, c'était l'autodétermination. On a donc accepté des élections frauduleuses au Nord comme au Sud<sup>11</sup>. L'Éthiopie a connu des élections violemment réprimées en 2005, celles de 2010 gagnées avec un score soviétique. Personne n'a protesté, parce que c'est un régime que l'on soutient<sup>12</sup> à cause de sa position stratégique. La Centrafrique a vécu des élections scandaleuses en janvier 2011. Le régime s'est reconduit sur la base de la famille élargie du président. Seule l'Union européenne (UE) a réagi en dénonçant l'ampleur des fraudes. La France, l'Allemagne et les États-Unis ont avalisé les résultats annoncés. Il fallait, aux dires de l'Hexagone, accepter « l'ordre du village »<sup>13</sup>, c'est-à-dire le *statu quo* politique qui théoriquement assure la stabilité du pays et de la région. C'est la banalisation de la tricherie. Cette politique doit être condamnée car elle est le premier motif d'espoir des autocrates en herbe.

Les puissances occidentales ne réagissent, en prenant des sanctions économiques et politiques, que lorsque les autorités d'un pays gênent considérablement leurs intérêts. Ces dernières deviennent alors peu fréquentables et tout est fait pour les étouffer économiquement et les isoler sur le plan politique et diplomatique international. Le Zimbabwe en est

l'exemple vivant. Depuis que le président Robert Mugabe a engagé une réforme foncière, peut-être contestable dans son approche et dans son exécution, son pays fut mis au ban de la communauté internationale et tout est mis en œuvre pour son élimination de la scène politique. Faut-il s'étonner de l'attitude des puissances occidentales ?

Assurément non car, ce sont elles qui assurent l'essentiel du financement des élections. Peu d'Etat africains sont capables de nos jours d'assumer ces dépenses. C'est ainsi que l'UE a déboursé 40 millions d'euros pour le processus électoral ivoirien, dont 10 millions pour la logistique et la formation du personnel ; au Niger elle a investi 16,3 millions d'euros, au Tchad 10,9 millions d'euros et 9 millions d'euros au Togo<sup>14</sup>. Tant d'investissements les conduisent à privilégier, dans la plupart des cas, la stabilité des régimes en place, malgré les nombreuses irrégularités constatées lors des différentes élections. Elles choisissent les dirigeants qui garantissent le mieux leurs intérêts dans la région. Cette attitude permet aussi à l'UE d'éviter de mettre en œuvre l'article 96 de la Convention de Cotonou signée entre elle et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) qui peut déboucher sur la suspension de ses aides en cas de violation des droits de l'homme et de l'Etat de droit. C'est à croire que la fraude sous les tropiques est plus supportable qu'au Nord.

Le dévoiement des élections est ainsi devenu une pratique courante et les contentieux post-électoraux n'ont cessé de se multiplier en Afrique au cours des vingt dernières années. Plus les élections deviennent la règle pour la dévolution du pouvoir, moins elles contribuent à apaiser les tensions politiques et sociales, loin s'en faut. Cette caricature de la démocratie a engendré une situation explosive sur le continent : manifestations multiples des travailleurs, des élèves et étudiants, bruits de bottes constants ponctués par des mutineries à répétition, tentatives avérées ou non de coups d'Etat. L'instabilité permanente fragilise le continent et le marginalise toujours plus sur le plan mondial. Cette vision de l'Afrique peut paraître réductrice, voire afro-pessimiste. Mais les faits s'imposent et il faut en être conscient pour ne pas verser dans le désespoir et la résignation, pour espérer les changer. Malgré tout, la situation ne doit pas être totalement peinte en noir. Dans certains pays, les choses se passent sans trop de désordre. Les exemples du Mali et du Niger peuvent être cités. L'espoir est donc permis.

### 3. Les perspectives

Il faut d'abord souligner la diversité des trajectoires électorales nationales sur le continent. Chaque pays a ses problèmes, son savoir-faire électoral et tire ses leçons particulières. C'est un fait positif. En tout état de cause, les aspirations démocratiques sont très fortes. Les peuples veulent des droits politiques, c'est-à-dire jouer un rôle dans la gestion de la cité. Ils

revendiquent également la dignité, synonyme de citoyenneté. Ces valeurs ont une dimension universelle et sont les fondements de la démocratie. Les peuples veulent voter parce qu'ils entendent participer à la vie du pays, mais pas partout et toujours.

En effet, les conditions d'organisation des scrutins sont telles que beaucoup de gens hésitent à accomplir leur devoir citoyen. Aussi, les taux d'abstention sont parfois énormes<sup>15</sup>. Ces faibles taux de participation fragilisent la légitimité des élus, partant leur autorité. Si l'on prend par exemple l'élection présidentielle de 1991 au Burkina Faso, le président n'a été élu que par 7% de la population évaluée à l'époque à 10 millions et les députés de 1992 (107) ont été désignés par seulement 14% de la population. De tels résultats reflètent, pour le moins, le désintérêt des populations pour les joutes électorales. Celles-ci leur paraissent n'être qu'une course effrénée des hommes politiques pour le pouvoir, sans souci véritable de leur situation économique et sociale caractérisée, bien souvent, par un extrême dénuement.

En outre, les populations comprennent difficilement l'existence de partis multiples, plus ou moins identiques, aux affrontements parfois violents. La gestion touffue et opaque de la cité, la méconnaissance de leurs droits et devoirs, fondus dans un tissu législatif et juridique qui leur est totalement étranger, renforce leur incompréhension du système. Elles en viennent à s'interroger sur la nécessité d'aller voter, surtout qu'un grand nombre d'entre elles méconnaissent la procédure de vote.

C'est dire donc que la démocratie ne peut se réduire aux seules élections quoique le moment électoral soit important parce qu'il représente la possibilité de l'alternance qui polarise toutes les attentions des différents acteurs. La démocratie ne peut s'évaluer valablement que dans la durée des fonctionnements sociaux et des relations entre l'Etat et la société. Cela englobe ce qu'on appelle la gouvernance dans tous les domaines.

En ce qui concerne les dysfonctionnements électoraux, particulièrement les fraudes, il faut un engagement de l'Etat, de la société civile et des partis politiques pour les réduire. Aucun pays au monde, Europe et Etats-Unis compris, n'est épargné. Pour mémoire, il faut se souvenir du long recomptage des voix lors des élections présidentielles opposant Georges W. Bush et Al Gore aux Etats-Unis, ainsi que les nombreux procès en France contre un ancien maire de la ville de Paris dont l'élection était entachée de nombreuses irrégularités. Ces maux sont circonscrits par les mesures vigoureuses engagées par les pouvoirs publics et la pression de l'opinion publique très forte. Si cette direction était prise, les peuples africains pourraient alors participer pleinement au processus de développement aussi bien dans sa dimension économique que sociopolitique.

Pour se faire, une ouverture du débat s'impose, ainsi que la transparence dans la gestion de la chose publique, la liberté d'opinion et de son expression, c'est-à-dire le droit à la différence. Il s'agit simplement



d'élargir la base du développement et d'en faire l'affaire de tous : jeunes et vieux, hommes et femmes, monde urbain et rural, communautés de base et directions administratives doivent se sentir concernés. Il faut réussir cette sensibilisation et cette mobilisation dont le succès réside dans la liberté de la pensée, de la parole et la suppression des mécanismes de paralysie de la créativité des individus et des communautés. Cela développerait l'esprit d'émulation et de compétitivité, libèrerait le potentiel créatif des populations, mettrait des garde-fous à toute centralisation excessive de la pensée, du pouvoir, des richesses et permettrait à la société de prendre véritablement en mains son propre avenir. Dans ce sens, la décentralisation, initiée partout sur le continent, doit être poursuivie, améliorée et renforcée parce qu'elle contribue à l'enracinement de la démocratie. Comme le dit Tocqueville, « *les institutions communales sont à la liberté ce que les écoles primaires sont à la science* ». Ce sont elles qui mettent la liberté à la portée du peuple, lui en font goûter l'usage paisible et l'habituent à s'en servir.

Les organisations de la société civile et les partis politiques doivent jouer leur partition : sensibiliser, éduquer et organiser les populations pour l'enracinement de la démocratie. Celle-ci, pour s'installer durablement, doit s'apprendre et se vivre au quotidien. Les partis politiques doivent éduquer la population à saisir la signification et l'importance du vote comme mode de désignation des dirigeants politiques. Il faut lui faire comprendre que par cet acte, elle engage l'avenir du pays en choisissant avec qui et comment construire le pays. A cet effet, les formations politiques devraient faire l'effort d'expliquer les critères de choix et les enjeux afin que les électeurs ne soient plus amenés à se définir par rapport à des considérations personnelles ou identitaires, mais sur des programmes et des projets de société. Des efforts devraient aussi être faits pour faciliter la compréhension et l'exercice du scrutin.

La pratique de la démocratie impose également le respect des règles du jeu démocratique par tous les acteurs (pouvoir, opposition et société civile). Dans cette logique, un minimum de consensus doit se faire autour des institutions, en d'autres termes, le pays doit se doter d'institutions fortes et pérennes. Dans le même esprit, les rapports entre acteurs politiques ne doivent pas toujours tourner au bras de fer, faisant de toute crise celle du régime avec ce que cela comporte comme intrigues, reniement des positions politiques et des engagements pris. De vrais débats publics et relayés par des médias valables sont nécessaires.

L'opposition, pour être crédible, doit faire des propositions alternatives et apporter des réponses novatrices aux préoccupations des populations. Elle doit également combattre en son sein l'autoritarisme parce que le règne du « chef » sclérose la réflexion et engendre un unanimité de façade qui cache mal l'opportunisme et le carriérisme. La liberté de pensée et de parole doit être appliquée à l'intérieur des partis politiques.

Les militants de l'opposition, particulièrement leurs chefs, doivent avoir des convictions, croire à un idéal, plutôt que de sacrifier sur l'autel des besoins immédiats et des attentes personnelles. Ce sont ces travers qui les conduisent aux compromissions et à arpenter les couloirs des hôtels et des bureaux en Europe ou aux Etats-Unis, à la recherche de « philanthropes » ou de vendeurs de formules démocratiques pour espérer être légitimés et accéder au fauteuil présidentiel.

Face au parti au pouvoir, l'opposition devrait faire preuve d'un sens tactique élevé en se regroupant, ne serait-ce qu'autour d'un programme de gouvernement, en nouant des alliances et en présentant des listes communes aux élections nationales (législatives) et locales (municipales). Cela suppose qu'elle intègre la durée dans sa stratégie politique, ce qui lui imposerait un travail de terrain patient et long afin de s'ouvrir le chemin de la victoire par une présence affirmée partout. Une telle opération peut aider à réduire le nombre des partis politiques à des proportions raisonnables avec une représentation nationale.

Par ailleurs, pour la consolidation de la démocratie en Afrique, il faut aux Etats faire face au financement des élections. Le recours perpétuel aux puissances occidentales dans ce domaine pose le problème de leur souveraineté et de leur indépendance. Dans le cas contraire, faut-il s'étonner que l'UE ou les Etats-Unis imposent leurs solutions et leurs candidats ! L'indépendance et la souveraineté ont un prix. Il faut œuvrer à le payer, pour ne pas se soumettre aux appréciations fantaisistes des observateurs internationaux qui ne voient jamais de vraies preuves de fraudes, pourtant souvent aveuglantes.

Il est aussi évident que la démocratie ne saurait se consolider sans une amélioration des conditions de vie du plus grand nombre. L'adhésion aux valeurs démocratiques ne saurait s'accommoder de la persistance de la misère, de la faim, de la famine, de l'analphabétisme, des problèmes de santé et du chômage chronique des jeunes. La persistance de tels maux engendre de fortes déceptions et ouvre la voie à toutes les dérives. La démocratie politique doit s'accompagner de l'équité et de la justice sociale. La corruption, les détournements de biens publics et l'impunité, qui plombent le développement des pays du continent, sont ressentis par la population comme une banalisation de l'injustice sociale. Une gestion rigoureuse et saine de la chose publique s'impose. Dans le cas contraire, le développement reste illusoire. La démocratie ne devrait pas se cantonner au seul fonctionnement de l'Etat à travers la vie politique. Il faut l'enracinement d'un Etat pourvoyeur de biens publics. C'est une rupture historique qui doit se faire afin d'améliorer le sort des populations, particulièrement à la campagne où la situation est très difficile. Le Rapport mondial sur le développement humain de l'ONU constatait en 2005 que sur les 18 pays du monde ayant enregistré depuis 1990 un recul de leur indice de développement, 12 se trouvaient en Afrique (Harel, 2006 : 16). Cette tendance doit impérativement s'inverser.

## Conclusion

Depuis la Baule (1990), les pays du continent africain se sont lancés dans un processus de démocratisation. Vingt ans après, le constat est amer. La démocratie a été cantonnée aux seules élections, qui, au fil des ans, deviennent difficiles et sont sources de conflits, voire de guerres civiles. La faute incombe aux gouvernants, qui, soucieux de conserver leur pouvoir à vie, ne voient dans les élections qu'une formalité à remplir. L'opposition, en raison des calculs égoïstes des chefs de partis, est prête très souvent à toutes les compromissions.

La démocratie doit surtout s'évaluer dans la durée des fonctionnements sociaux et dans les relations entre l'Etat et la société, et non dans la seule possibilité d'alternance que représente le moment électoral. Les avancées de la démocratie en Afrique doivent se traduire par la présence d'un vrai débat public, d'une bonne gouvernance politique, économique et sociale. Les réformes engagées sur le continent ne doivent pas revêtir un caractère conjoncturel, comme c'est bien souvent le cas dans de nombreux pays, mais doivent viser à enraciner la démocratie sur le continent. Cela va au-delà des seules élections qui n'en sont qu'un aspect. *In fine*, il faut empêcher que le processus en cours n'aboutisse à la constitution d'une nouvelle génération de despotes bienveillants qui continueraient à détenir ou à confisquer le pouvoir au détriment des peuples africains, mais toléreraient que des « fous du roi » puissent s'agiter sur le plan du pluralisme politique, syndical ou médiatique. Il faut lutter contre le retour des années soixante.

## Références bibliographiques

### *Ouvrages et Articles*

- Adjo G. N., « Une réflexion sur les élections démocratiques en Côte-d'Ivoire de 1965 à 2000 », *Annales de l'Université de Ouagadougou*, Série A, Vol. 003, juin, 2005, pp. 1-25.
- Anyang Nyong'O P., « Democracy and development : The debate continues », *Bulletin du CODESRIA*, n°1, 1991, pp. 2-4.
- Blanchet André, *L'itinéraire des partis politiques depuis Bamako*, Paris, Plon, 1958.
- Benot Y., *Idéologies des indépendances africaines*, Paris, Maspero, 1969.
- Benoist J.-R. (de), *L'Afrique occidentale française de 1944 à 1960*, Dakar, NEA, 1982.
- Dumont R., *L'Afrique noire est mal partie*, Paris, Le Seuil, 1962.
- Eschenu C. et Jibrin I. (dir), *Processus de démocratisation en Afrique : problèmes et perspectives*, Dakar, COSDERIA/Karthala, 1995.
- International IDEA, *La démocratie au Burkina Faso*, Stockholm, International IDEA, 1998.
- Glaser A., Smith S., *Comment la France a perdu l'Afrique*, Paris, Calman-Lévy, 2005.
- Harel X, *Afrique, pillage à huis clos*, Paris, Fayard, 2006.
- Madiéga Y. G., « Partis politiques et élections au Burkina Faso », Massa G. et Madiéga Y. G. (dir), *La Haute-Volta coloniale*, Paris, Karthala, 1995, pp. 429-447.

- Mkandawire T., "Comments on democracy and political instability", *Bulletin du CODESRIA*, n°1, 1991, pp. 11-12.
- Palm D. J.-M. et Hien P.-C.r (dir.), 2009, *Histoire de la représentation politique au Burkina Faso : Des Conseils des Anciens à l'Assemblée nationale*, Ouagadougou, DIST/CNRST, 2009.
- Poda N. E., 2002, « Réflexions sur quelques interférences dommageables dans le scrutin au Burkina Faso : l'exemple du pouvoir économique », *Science et Technique, Lettres, Sciences humaines et sociales*, vol. 23, n° 1, janvier-juin, 2002, pp. 113-125.
- Sandwidi K., *Les droits fondamentaux et leur protection dans la Constitution de 1991*, Manuscrit inédit, 1991.
- Savonnet-Guyot C., *Etat et sociétés au Burkina Faso. Essai sur le politique africain*, Paris, Karthala, 1997.
- Tocqueville A., *De la démocratie en Amérique*, t.1, Paris, Flammarion, 1981.
- Yé Bongnessan A., *Burkina Faso, les fondements de IV<sup>e</sup> République*, Ouagadougou, Presses universitaires de Ouagadougou, 1996.
- Périodiques*
- Jeune Afrique*, n° 2648 du 15 octobre 2011.
- Afrique-Asie*, mai 2011.

### Notes

- 1- De 1970 à 1974, la Haute-Volta a connu un régime parlementaire issu d'élections. Il prit fin en 1974 suite à l'irruption de l'armée sur la scène politique en 1974. En 1978, une nouvelle expérience démocratique était tentée avec des élections présidentielles, où le président sortant fut mis en ballotage, et des élections législatives. En 1980, un coup d'Etat mettait fin à ce régime constitutionnel, ce, jusqu'en 1991.
- 2- *Bulletin de liaison du Comité culturel sur la démocratie au Bénin*, « Témoignage », n° 12, janvier 1992.
- 3- *Libération*, 25 septembre 1992.
- 4- International IDEA, *La démocratie au Burkina Faso*, Stockholm, International IDEA, 1998, p. 40.
- 5- *Jeune Afrique*, n° 2648 du 9 au 15 octobre 2011.
- 6- CENI : Comité électoral national indépendant ; CEI : Comité électoral indépendant, CNOE : Comité national d'organisation des élections ; CNE : Commission nationale électorale, Commission nationale électorale autonome.
- 7- *Afrique-Asie*, Mai 2011.
- 8- Id.
- 9- La constitution du Burkina Faso a connu trois révisions, notamment en son article 37 relatif au nombre des mandats présidentiels. La limitation à deux a été révisée en 1997, l'article fut restauré en 2000. Il est d'actualité de nos jours, malgré l'opposition farouche de la population. Le Sénégal vit en 2012 ce problème suite à la candidature du président sortant, Abdoulaye Wade, malgré la limitation à deux des mandats présidentielles.
- 10- L'opposition sénégalaise présente aux élections de février 2012 près de 13 candidats. Celles du Burkina Faso en novembre 2010 avaient vu environ huit candidats de l'opposition s'affronter.
- 11- *Afrique-Asie*, mai 2011, *Op. cit.*
- 12- *Op. cit.*

13- *Op. cit.*

14- *Afrique-Asie, Op. cit.*

15- Au Burkina Faso, les élections présidentielles de 1991 n'ont enregistré que 25% de taux de participation. Les législatives de 1992 et de 1997 ont connu respectivement 33,9% et 44,53% de taux de participation.

### **Abstract**

*From the 1990s, Africa has experienced a democratic revival. But, democracy was confined to only elections. These, the high point of any democracy, were on the mainland, source of social conflict and even civil wars, so that when African country between electoral phase, everyone holds their breath. No one knows if they will be transparent, even less if the players accept the verdict announced. Similarly, the institutions supposed to guarantee the reliability of the polls (INEC) themselves to suffer great discredit. Elections, instead of creating conditions for the resolution of internal conflicts, become the means of their continuation. To remedy this situation, real debates are necessary. You should also assess democracy, not only in terms of electoral moments, but in the working of social life and relations between state and society. **Keywords:** 1990- Democratic renewal- elections- democracy- INEC- social conflicts- civil war- social- talk- social functioning- state and society relations.*